

*Projet présenté par les députés :*

*M<sup>mes</sup> et MM. Pascal Spuhler, Eric Stauffer, Roger Golay, Mauro Poggia, Thierry Cerutti, Claude Jeanneret, Jean-François Girardet, Sandro Pistis, Henry Rappaz, Dominique Rolle, André Python, Olivier Sauty et Marie-Thérèse Engelberts*

*Date de dépôt : 14 juin 2010*

## **Proposition de motion**

### **Halte au bonneteau !**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- qu'un nouveau fléau de la criminalité internationale, que l'on appelle bonneteau, sévit à Genève depuis environ trois ans ;
- qu'il est du rôle du Conseil d'Etat de prendre toutes les mesures nécessaires, afin de protéger les citoyens résidents, mais également les touristes de passage à Genève ;
- que l'on ne peut pas laisser impunément agir des réseaux criminels qui profitent des flous juridiques sur les jeux d'argent ;
- qu'il est intolérable que ces gangs mafieux abusent de la naïveté de résidents et de touristes sans risquer plus qu'une éventuelle amende,

invite le Conseil d'Etat

- à prendre toutes les mesures urgentes et nécessaires, afin de faire cesser ces juteux réseaux criminels ;
- à tout mettre en œuvre et à donner les possibilités et les pouvoirs aux forces de l'ordre, afin qu'elles puissent intervenir et faire cesser ces activités mafieuses ;

- à prononcer un arrêté d'urgence interdisant formellement tous jeux d'argent sur la voie publique, et sanctionner sévèrement les contrevenants, spécialement « les joueurs de bonneteau » ;
- à prononcer ou faire prononcer par la justice une interdiction de périmètre à tout « joueur de bonneteau » ;
- à expulser ou faire expulser tout « joueur de bonneteau » récidiviste.

## *EXPOSÉ DES MOTIFS*

Mesdames et  
Messieurs les députés,

Depuis environ trois ans, notre canton est victime d'un nouveau réseau de criminalité qui profite seulement du flou juridique de la loi sur les jeux d'argent régi par le droit fédéral et de son application cantonale. De plus, ce réseau profite également de la situation genevoise, où le taux de criminalité est élevé, ce qui fait que non seulement les prisons sont pleines à craquer, mais que les forces de l'ordre sont submergées de travail.

L'ouverture de l'« Espace Schengen » permet à ces nouvelles mafias de circuler rapidement, de s'accommoder des législations locales et de profiter de l'incapacité des autorités à réagir rapidement.

En effet, on a pu observer la forte augmentation de ces « joueurs de bonneteau » depuis environ trois ans. Agissant en petits groupes de 6 à 7 personnes, ils profitent lâchement d'un touriste ou d'un citoyen naïf qui s'intéresse à leur manège qui consiste à convaincre, parfois même en utilisant la contrainte, que le client peut gagner. Le meneur de jeux fait des tours de « passe-passe » avec 3 petites boîtes d'allumettes et une petite boulette qu'il fait passer d'une boîte à l'autre. Le client est censé trouver la boule quand le meneur a fini ses passes, motivé évidemment par la présence de 3 à 4 autres faux joueurs. Le tout sous la surveillance étroite de 2 à 3 guetteurs qui viennent « jouer des poings » si l'éventuel client tentait de se rebeller.

Les services de police sont harcelés de téléphones de plainte et de réclamation concernant ces joueurs de « bonneteau ». Il faut préciser que la mise est 100 F minimum et que des dizaines de victimes se font avoir chaque jour et, bien souvent, « le pigeon », une fois ferré par ces gangs mafieux, a beaucoup de peine à s'en tirer à bon compte s'il n'a perdu que 100 F.

Les forces de l'ordre sont actuellement totalement démunies. En effet, en cas d'interpellation en flagrant délit, elles doivent entamer une longue procédure administrative pour la saisie de 3 petites boîtes d'allumettes, une boulette et peut-être quelques centaines de francs que le meneur de jeux, s'il a été interpellé, aurait encore sur lui. Car il est clair que l'essentiel des gains de ces criminels est déjà passé dans d'autres mains. De plus, il est rare qu'un touriste truandé de cette manière porte plainte. La seule possibilité pour la police de pouvoir conserver ces sinistres individus en cellule, c'est de pouvoir prouver qu'il y a eu contrainte.

Enfin, les postes de police directement concernés, Pâquis et Rive, sont impuissants. Les patrouilles sont constamment interpellées dans la rue par des citoyens ayant observé la présence de « bonneteau », sur les quais ou dans les rues-Basses ou encore ailleurs. Et les îlotiers ou les patrouilles de gendarmerie, malgré toute leur bonne volonté, seront repérés par les fameux guetteurs, avant qu'ils aient pu faire quoi que ce soit.

Les inspecteurs de police ont effectivement plus d'efficacité de par leur discrétion, mais malheureusement ils ont bien souvent d'autres choses à faire !

Notre Genève et son rayonnement international en prennent un sale coup, puisque cette activité mafieuse met à mal sa réputation de cité bien propre et tranquille. Il est inadmissible que les touristes repartent avec une image aussi négative.

Ces criminels de provenance, pour la plupart, d'Europe centrale, font partie de réseaux mafieux dangereux. On ne peut pas laisser continuer cette activité illégale sans réagir, il en va de la sécurité de nos concitoyens et des touristes qui nous font l'honneur de visiter notre région et de la réputation de la Genève internationale.